



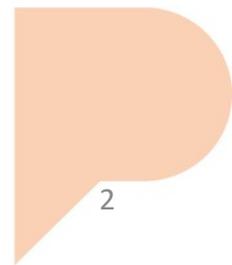
PROJET DE FUTUR CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS À ROMAINVILLE / BOBIGNY

*Réunion publique de clôture de la
concertation préalable*

7 novembre 2017



Accueil



Les interventions

Mot d'accueil républicain par la **Ville de Bobigny**

Mot d'introduction par **Jacques Gautier, Président du Syctom**

Mot du **garant de la CNDP, Jacques Roudier**

Partie 1 : Bilan quantitatif de la démarche de concertation – Syctom

Echanges avec le public

Partie 2 : Stratégie du Syctom et dimensionnement du projet – Syctom

Interventions : Conseil régional d'Ile-de-France, Environnement 93,
Zero Waste France

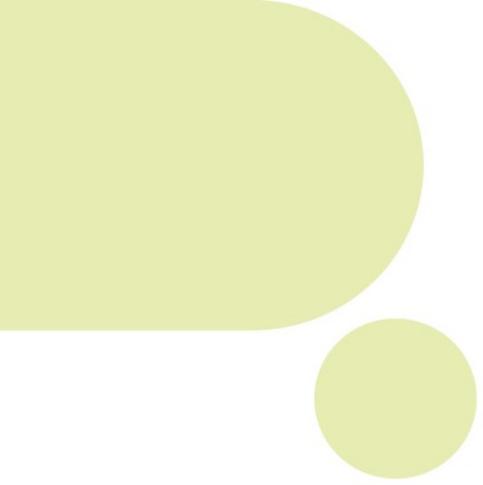
Echanges avec le public

Partie 3 : Solutions techniques envisagées pour le projet – Syctom

Interventions : Arivem et représentants du personnel du site

Echanges avec le public

Partie 4 : Présentation des prochaines étapes – Syctom

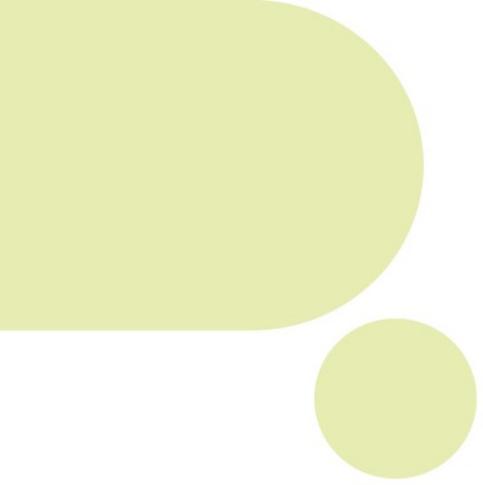


Accueil républicain

Stéphane de Paoli

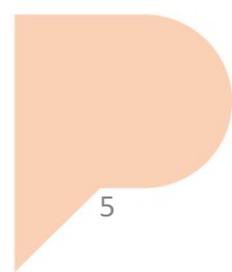
Maire

Ville de Bobigny



Introduction

Jacques Gautier
Président du Syctom
Maire de Garches





Mot du garant

Jacques Roudier

Garant de la concertation préalable

CNDP

Le garant de la concertation

- Il est **nommé par la CNDP**, sur demande du maître d'ouvrage, responsable de la concertation
- Il est **indépendant vis-à-vis** du maître d'ouvrage
- Il est **neutre et impartial** : il ne prend pas partie sur le fond du projet

Les missions du garant

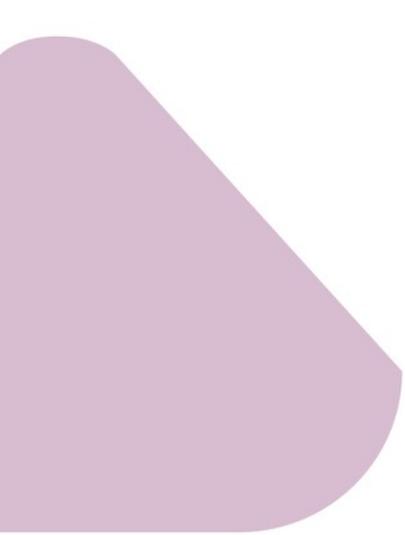
- Veiller à ce que la concertation se déroule dans le respect des valeurs du débat public portées par la CNDP :
 - **transparence** : une information complète et fidèle ; des réponses aux questions
 - **égalité de traitement** entre intervenants
 - **argumentation des positions** et des opinions
 - **respect mutuel** entre participants
- Etre, si besoin, un « **recours** » pour les participants ou un « **aiguillon** » vis-à-vis du maître d'ouvrage
- **Rendre compte à la CNDP** du déroulement de la concertation

Merci de votre attention et à votre disposition pour des
questions

garant.romainville@gmail.com

1 BILAN QUANTITATIF DE LA CONCERTATION PRÉALABLE





Intervention du Sycdom

Martial Lorenzo

Directeur général des services

Les temps de la concertation préalable

- 5 mois.
- 2 réunions publiques : des réunions d'information ouvertes à tous, présentation du projet, réponses aux questions.
- 1 exposition itinérante avec 12 étapes sur 5 communes.
- 4 ateliers thématiques : membres du Comité de suivi, associations, riverains, salariés du site, élus et entreprises, ont échangé sur les sujets techniques et connexes au projet.
- 27 ressources documentaires dont 20 fiches techniques réalisées spécifiquement pour les ateliers, et 9 rapports d'études.

Les temps de la concertation préalable



Exposition itinérante



*Réunion publique
d'ouverture*



Atelier thématique

Les ateliers thématiques

	Atelier n°1	Atelier n°2	Atelier n°3	Atelier n°4
Date	21 septembre	28 septembre	12 octobre	26 octobre
Sujet	Gisements à l'horizon 2023 et 2030	Economie circulaire, réemploi, valorisation matière et valorisation organique des déchets alimentaires	Solutions OMR	Intégration urbaine et logistique fluviale
Interventions	5 interventions : - Syctom - ORDIF - Est Ensemble - FNE Ile-de-France/ARIVEM/Environnement 93 - Zero Waste France	6 interventions - Syctom - Ville de Paris - Est Ensemble; -Moulinot Compost & Biogaz -Cercle National du Recyclage -La Collecterie	6 interventions : -Syctom -FNADE/SN2E -SETEC -FNE Ile-de-France -ARIVEM -Environnement 93	6 interventions : - Syctom - Voies Navigables de France - Service des Canaux de la Ville de Paris - APUR - Sequano Aménagement - SEVEDE (vidéo)
Fréquentation*	11	20	17	9
Contributions	3	4	1	2
Ressources documentaires	27 fiches techniques et ressources documentaires réalisés pour préparer les ateliers et en complément de ceux-ci 9 rapports d'études			

*Les représentants du Syctom et les intervenants ne sont pas comptabilisés.

→ 4 séances de travail thématiques, avec des interventions de spécialistes et la participation d'acteurs et riverains locaux, ayant permis d'approfondir certains points techniques du projet.

L'exposition itinérante

- Du 9 septembre au 14 octobre, le forum ouvert est devenu itinérant et s'est installé au cœur du quotidien des villes de Romainville, Bobigny, Noisy-le-Sec et Pantin.



Sam. 9 sept.
FORUM DES ASSOCIATIONS
de Bobigny et
de Noisy-le-Sec



Dim. 17 sept.
MARCHÉS
Edouard Vaillant
à Bobigny et
Olympe de
Gouges à Pantin



Sam. 23 sept.
BALADE EN PÉNICHE
le long du Canal
de l'Ourcq



Mer. 27 sept.
SIÈGE D'EST ENSEMBLE ET PAYSAN URBAIN



Dim. 1^{er} oct.
LA PRAIRIE DU CANAL



Sam. 7 oct.
JOURNÉE PORTES OUVERTES
du site de
Romainville



Sam. 14 oct.
BALADE EN PÉNICHE
le long du Canal
de l'Ourcq

Les villes de Romainville et de Bobigny ont également décidé d'accueillir l'exposition itinérante durant les mois d'octobre et de novembre.

L'exposition itinérante



- **1 340 visiteurs**
- **21 contributions écrites**
- **200 avis et commentaires recueillis par les éco-animateurs, disponibles sur le site internet du projet à la rubrique « Dialogue et information »**

L'exposition itinérante accueillies par les communes



Mairie de Bobigny

→ En octobre et novembre : les Villes de Romainville et de Bobigny ont également accueilli l'exposition itinérante.



Mairie de Romainville



Centre municipal de santé (CMS) de Romainville

L'exposition itinérante – Synthèse des échanges

Constat général :

- Accueil favorable du dispositif par les habitants, riverains et salariés des entreprises voisines.
- Volonté de se renseigner sur le projet.

Exemples de thématiques abordées :

- La cohabitation des activités de loisirs et des activités industrielles sur le Canal de l'Ourcq,
- L'intégration urbaine et la maîtrise des nuisances,
- Le nombre d'emplois concernés,
- Les solutions techniques envisagées pour le traitement des différents types de flux réceptionnés : déchets alimentaires, OMR...

→ L'exposition itinérante a permis au Syctom d'accompagner les démarches de sensibilisation et de prévention déjà insufflées sur le territoire, tout en informant sur l'avenir de l'installation industrielle.

Les questions et les contributions

Depuis le 4 juillet 2017 (*date de l'ouverture du formulaire de questions / contributions sur le site internet*) :

- **16 questions**, qui ont toutes fait l'objet de réponse de la part du Syctom
- **40 contributions** dont :
 - 19 déposées sur le site internet du projet,
 - 21 inscrites au registre manuscrit lors de l'exposition itinérante.

Les auteurs : des riverains, des élus locaux et des représentants d'associations.

Retrouvez les questions/réponses et les contributions sur le site internet du projet, à la rubrique « Exprimez-vous » :

<http://projet-romainville-bobigny.syctom.fr/exprimez-vous>

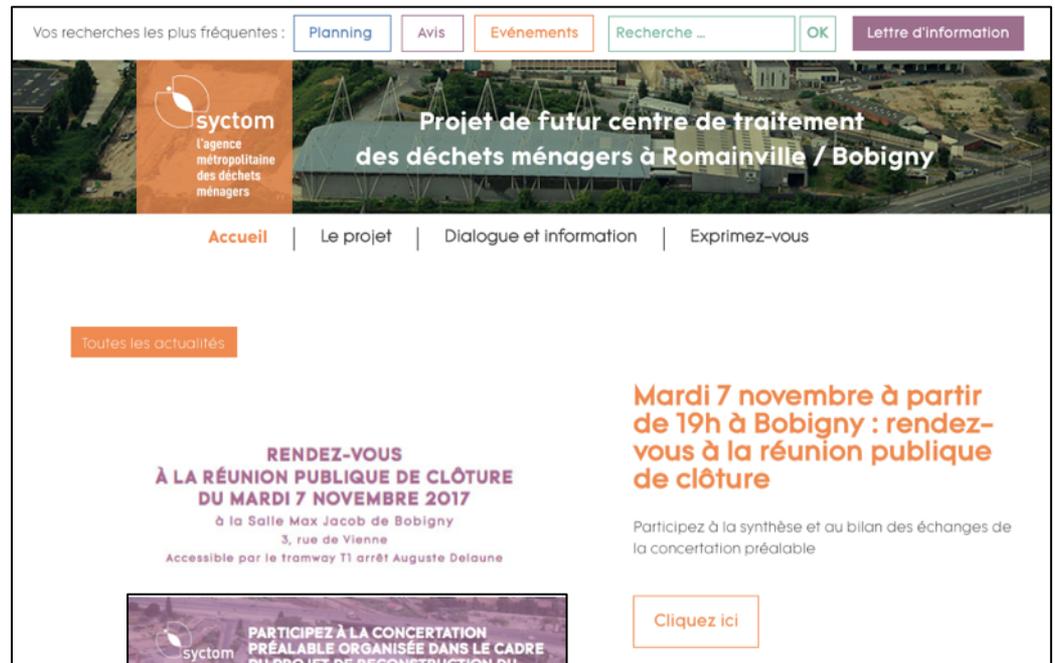
Les actions pour informer et mobiliser

Objectifs	Supports	Exemplaires
Tout au long de la période	Site internet	Mise à jour régulière : articles, ressources...
	Affichage réglementaire	29 communes du bassin versant + parcelles du site
	Flyer	1 500 exemplaires diffusés lors des temps de concertation
Lors de l'exposition itinérante	Articles sur le site internet	2 (présentation et bilan)
	3 affiches dédiées aux étapes	325 exemplaires
	2 flyers d'information et de jeu	1 000 et 500 exemplaires
	1 livret d'accueil	150 exemplaires
POUR CHACUNE DES REUNIONS PUBLIQUES	Lettres d'information – 2 éditions	88 000 exemplaires diffusées sur le territoire des communes concernées
	Articles sur le site internet du projet	1 article d'annonce et 1 article bilan
	Articles sur le site internet du Sycotom	1 article d'annonce et 1 article bilan
	Encarts dans la presse	1 encart dans les éditions nationale et 93 du Parisien
	Flyer d'invitation	10 000 exemplaires diffusés à Pantin, Bobigny, Romainville et Noisy-Le-Sec

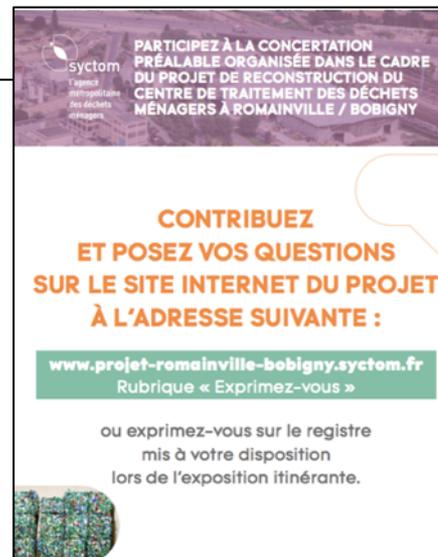
Exemples de supports réalisés par le Syctom



La 2^{ème} édition de la lettre d'information



Site internet du projet



Le flyer pour inciter à contribuer

Le relais des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales se sont aussi mobilisées et ont relayé les informations dans leurs supports : site internet, newsletters, journaux, réseaux sociaux...

Portes ouvertes

Le Syctom organise une journée portes ouvertes du centre de traitement des déchets de Romainville (62, rue Anatole-France), samedi 7 octobre de 10 h à 17 h. L'occasion de découvrir le fonctionnement d'un centre qui prépare 45 000 tonnes de déchets au recyclage chaque année.

→ [Pré-inscription sur syctom-paris.fr](http://Pre-inscription sur syctom-paris.fr)

*Encart paru dans
Bonjour Bobigny*

Si cet email ne s'affiche pas correctement, [cliquez-ici](#).

Ville de Romainville NEWSLETTER N° 87

Temps libre 05/10/17
Une semaine en l'honneur d'Emile Genevoix
Du samedi 7 au samedi 14 octobre, des événements autour de l'ancien maire de Romainville vous attendent dans plusieurs endroits de la ville.
[Lire la suite](#)

Cadre de vie 06/10/17
Le 07/10 : Portes ouvertes du Syctom
Le Syctom organise des portes ouvertes le 7 octobre dans le centre de traitement de Romainville. Cette journée s'inscrit dans le cadre de la concertation sur le projet de reconstruction du centre.
[Lire la suite](#)

Newsletter publiée de la Ville de Romainville

Est Ensemble Grand Paris

TERRITOIRE INSTITUTION COMPÉTENCES GRANDS PROJETS **ACTUALITÉS**

ACTUS
AGENDA CULTURE
AGENDA EMPLOI
PUBLICATIONS
ESPACE PRESSE

ACTUALITÉ
Publié le 27 Juin 2017
PROJET DE FUTUR CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS À ROMAINVILLE / BOBIGNY

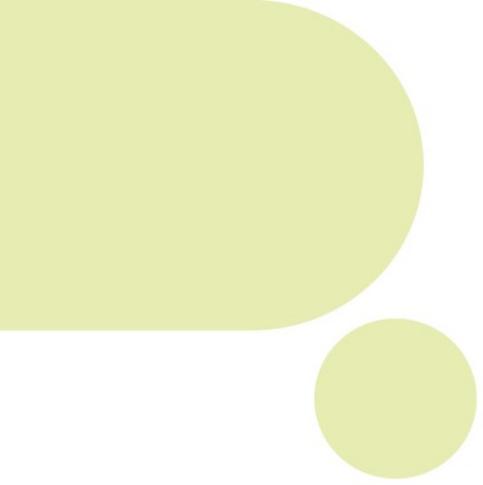
La concertation préalable sur le projet de reconstruction du centre à Romainville/Bobigny est lancé et se déroule sur une période de 5 mois, de juin à l'automne 2017.

Depuis 2015, le Syctom a engagé une réflexion sur l'avenir du centre de traitement des déchets de Romainville, en lien étroit avec les acteurs du territoire. L'objectif est de proposer un nouveau centre à l'horizon 2023 en cohérence avec les nouvelles réglementations, et pour répondre aux besoins de traitement des déchets dans le quart nord-est francilien, territoire en mutation.

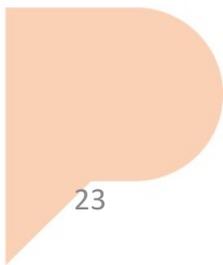
Est Ensemble s'associe pleinement au renouvellement industriel de cet équipement structurant, qui est au cœur des compétences du territoire: l'aménagement de site est localisé sur la ZAC de l'Horlogie, le développement économique, l'écologie urbaine et les déchets. Est Ensemble a ainsi rédigé une [note de positionnement](#).



*Article publié sur le site internet
d'Est Ensemble*

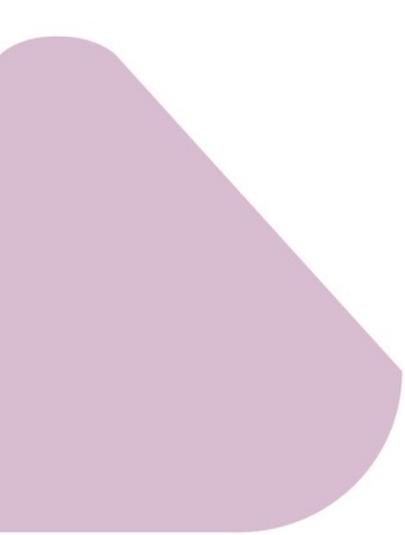


Echanges



2 STRATÉGIE DU SYCTOM ET DIMENSIONNEMENT DU PROJET





Interventions du Sycotom

Catherine Boux

*Directrice générale adjointe en charge de l'exploitation et
de la prévention des déchets*

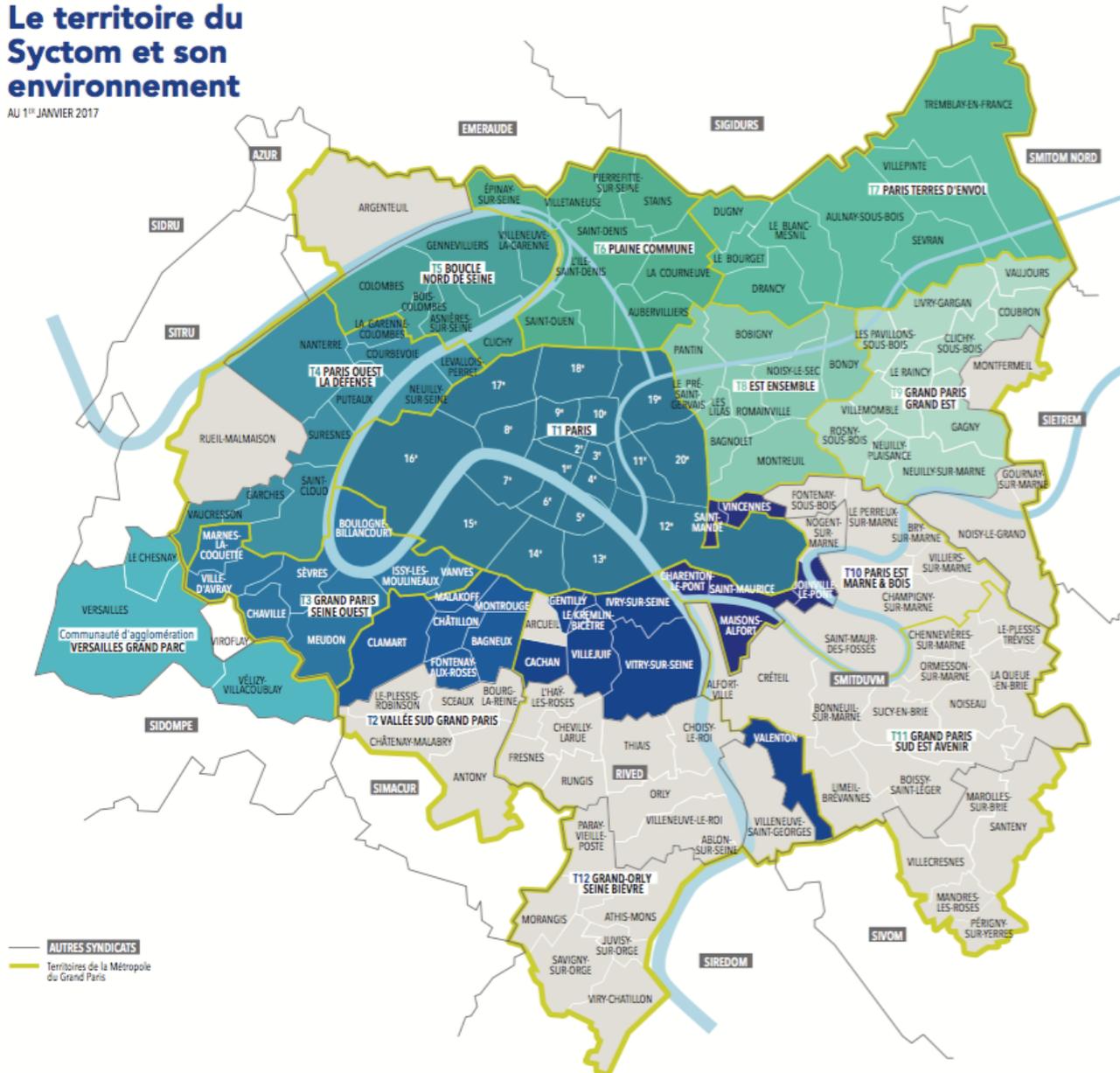
Pierre Hirtzberger

Directeur général des services techniques

Présentation du Syctom

Le territoire du Syctom et son environnement

AU 1^{ER} JANVIER 2017



Un service public de traitement et de valorisation des déchets ménagers

Une zone urbaine dense

La Ville de Paris, 10 Etablissements Publics Territoriaux (EPT) et la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc

84 communes

5,8 millions d'habitants

2,3 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés traités en 2016

Compétences du Sycotom

Le Sycotom conduit son action de **service public** autour de **3 missions complémentaires** :

- **la prévention et la sensibilisation** des habitants en lien étroit avec ses collectivités adhérentes,
- **la valorisation des déchets sous forme de matières et d'énergie,**
- **le traitement des déchets ménagers.**

→ Dans le cadre de sa mission de service public, le Sycotom fédère les collectivités de son territoire autour d'un projet commun, **pour une gestion des déchets exemplaire.**

Quantités et ratios de déchets traités par le Syctom en 2016

Flux	Quantités (en tonnes)	Ratios (en kg/hab)
 Ordures ménagères résiduelles	1 890 930	328
 Papiers et emballages	181 110	31
 Verre	121 066	21
 Objets encombrants	204 797	35
 Biodéchets	1 059	0
 Déchèteries	13 764	2
TOTAL	2 291 660	396

Tendances observées sur l'évolution des ratios



- Pour les collectes sélectives de papiers et emballages : une **certaine stabilité** depuis plusieurs années (2006 : 28 kg/hab - 2010 : 30 kg/hab - 2016 : 31 kg/hab), l'extension des consignes de tri n'a pas encore d'effets



- Pour les objets encombrants : une **nouvelle filière de valorisation pour les déchets de chantiers** responsable de l'augmentation des ratios

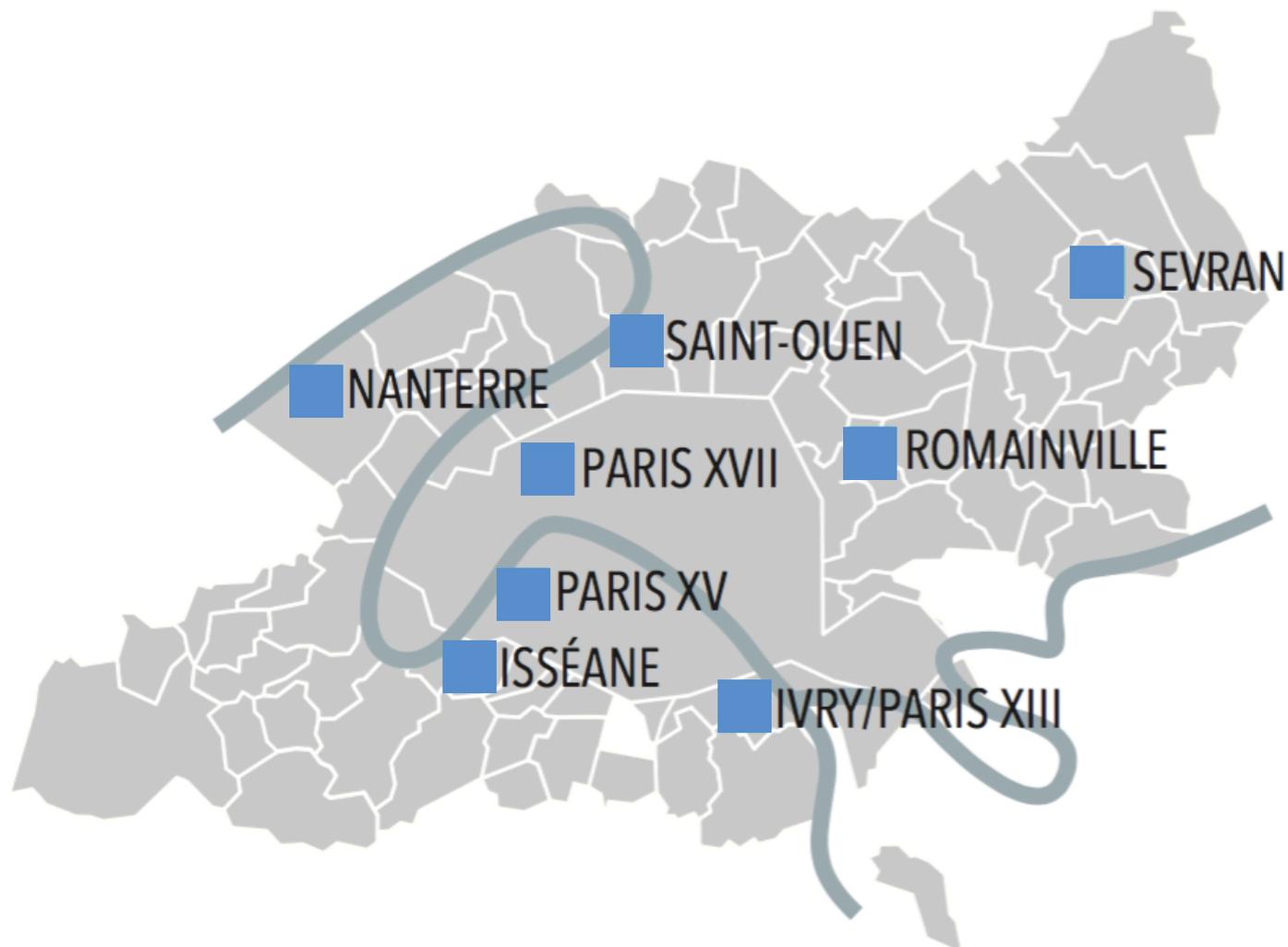


- Pour les OMr : une **diminution de 2,4% du gisement** entre 2014 et 2016 mais une tendance fragile (+ 1% constaté entre le 1^{er} trimestre 2016 et la même période en 2017)

Stratégie du Sycotom pour gérer les déchets reçus

- **Principe de proximité** : les déchets produits sur un territoire sont autant que possible traités sur ce même territoire
 - **Fonctionnement en réseau de ses installations** pour optimiser le traitement et la valorisation des déchets afin de **réduire l'enfouissement** des déchets résiduels
 - **Coopération à l'échelle francilienne** : avec les autres opérateurs de traitement et de valorisation des déchets ménagers
 - **Innovation et amélioration continue** : le recours aux meilleures technologies présentes sur le marché et une attention aux conditions de travail des agents
- ➔ **La réflexion sur l'évolution de ses installations s'inscrit dans ce cadre stratégique.**

Carte des installations du Sycotom aujourd'hui en fonctionnement



10 unités de traitement : 3 unités de valorisation énergétique, 6 centres de tri, 1 centre de transfert **et 1 réseau de 31 déchèteries.**

Le site de Romainville dans sa configuration actuelle

Un centre de tri des collectes sélectives multimatériaux : capacité de réception annuelle de **45 000 tonnes** (42 600 tonnes collectées en 2016)

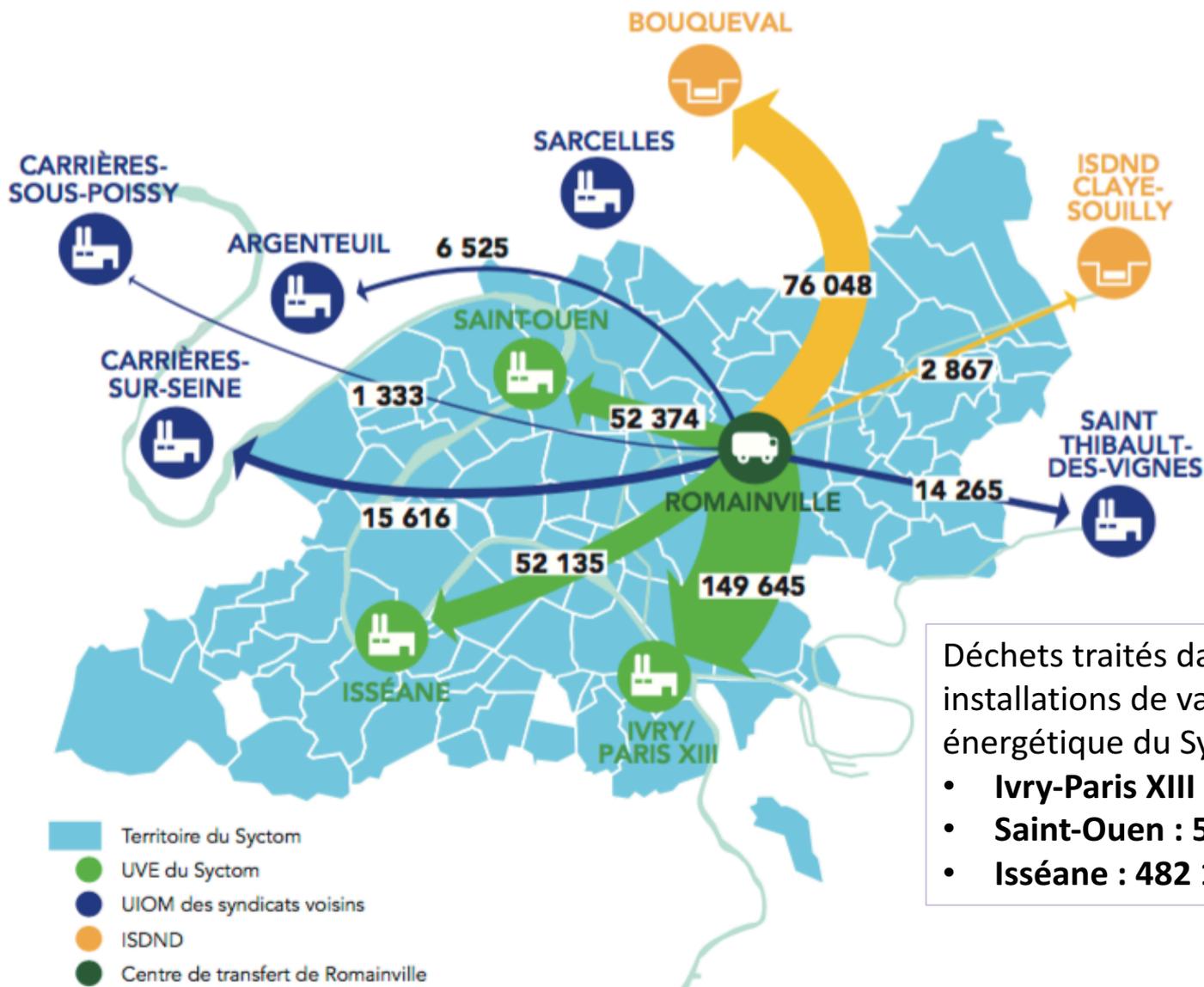
Un centre de transfert des ordures ménagères résiduelles (OMR) : capacité de réception annuelle de **400 000 tonnes** (373 000 tonnes réceptionnées en 2016, ainsi que 6 300 tonnes de refus de tri de collectes sélectives issus du centre de tri)



Une déchèterie : 6 900 tonnes de déchets collectés en 2016.

La particularité de l'installation à Romainville dans le réseau d'installations du Syctom

Flux annuels en tonnes des ordures ménagères résiduelles depuis le centre de Romainville



Déchets traités dans les installations de valorisation énergétique du Syctom en 2016 :

- Ivry-Paris XIII : 656 151 tonnes
- Saint-Ouen : 591 837 tonnes
- Isséane : 482 134 tonnes

Prévoir les quantités de déchets à réceptionner et à traiter en 2023 et en 2030

Le Sycotom anticipe l'évolution du gisement, des quantités de déchets collectés sur son territoire, pour :

- Dimensionner les **installations**
- Adapter les **solutions techniques**
- Mettre en œuvre une **logistique** efficiente

Les perspectives d'évolution sont basées sur:

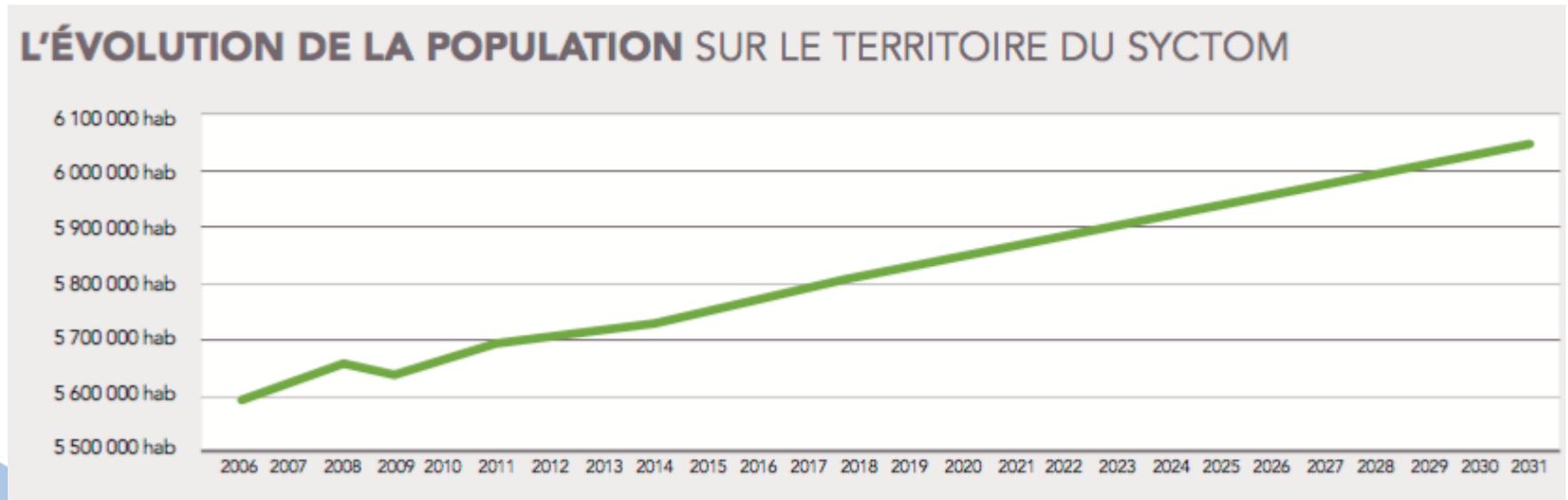
- **l'évolution de la population (1)**
- **l'évolution des ratios de production par type de déchets (2).**

Hypothèses d'évolution démographique entre 2016 et 2030

En 2016 = 5 777 318 habitants sur le territoire du Syctom (INSEE)

Evolution moyenne : +0,32% par an (*bases : INSEE 2011, IAU 2009*)

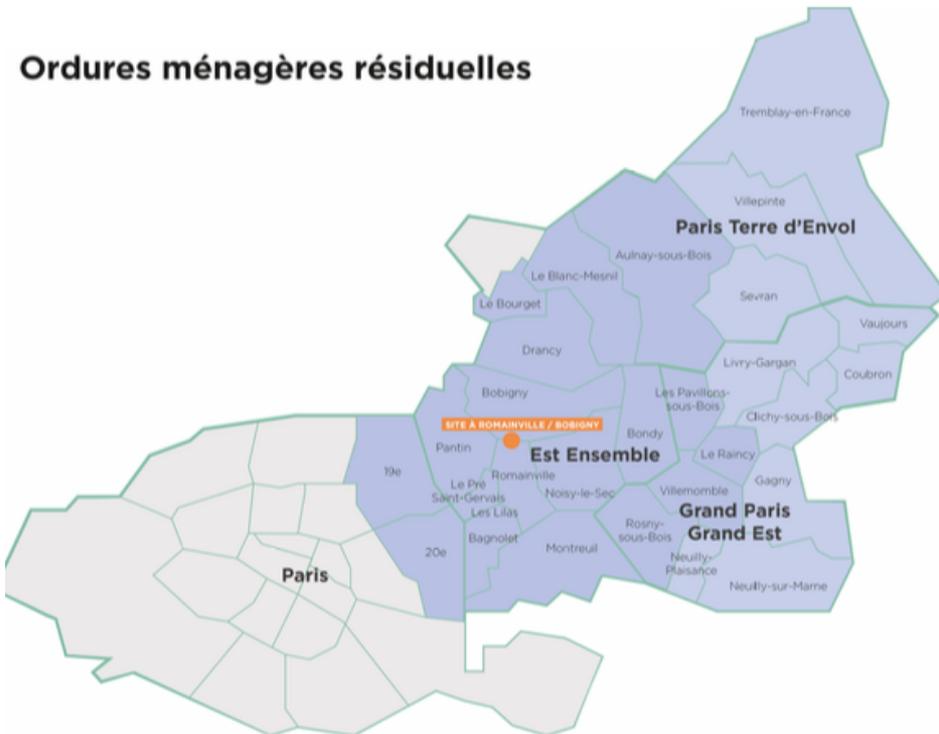
- En 2023 : **5,91 millions d'habitants**
- En 2030 : **6,04 millions d'habitants**



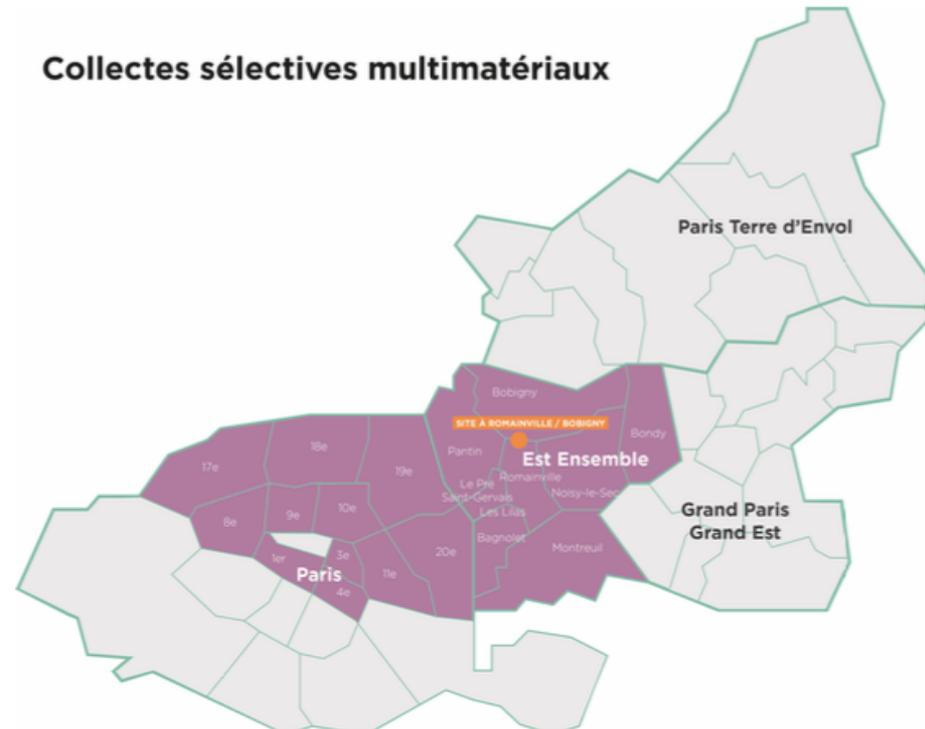
Perspectives d'évolution de la démographie à l'échelle des bassins versants de Romainville – Horizon 2030

- Sur le bassin versant des OMR : **environ 1,29 million d'habitants**
- Sur le bassin versant des CS : **environ 1,36 millions d'habitants**

Ordures ménagères résiduelles



Collectes sélectives multimatériaux



Evolution des ratios de production par type de déchets : Prospectives 2023 et 2030

Dans sa réflexion, le Sycotom prend en compte :

- des objectifs fixés par la **réglementation existante** (LTECV) et notamment :
 - Réduction de la quantité de déchets produits
 - Augmentation de la quantité de déchets valorisés (emballages et biodéchets):
 - généralisation des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques
 - généralisation de la collecte séparée des biodéchets
 - Réduction de l'enfouissement
- des **éléments contextuels** :
 - zone urbaine très dense,
 - comportements en matière de **prévention** et de **tri** et connaissance de **l'existant** et du **passé**

Evolution des ratios de production par type de déchets : Prospectives 2023 et 2030

Tenant compte des éléments de contexte et réglementaires, le Sycatom a validé en comité syndical les ratios de production des déchets suivants :

<i>Ratio (kg/hab/an)</i>	Années		
	2016	2023	2030
OMR	328	287	260
Biodéchets	0	22	30
Multimatériaux (hors verre)	31,4	37	40
Verre	21	23	25

- Une prospective volontaire basée sur les évolutions moyennes constatées ces dernières années et sur les politiques d'incitation et de soutien mises en œuvre par le Sycatom.
- Une prospective qui repose sur une réduction importante du flux des OMR liée à la politique de prévention mise en œuvre mais aussi aux détournements de flux des OMR vers les collectes séparées (papiers, et emballages, verre et biodéchets).

Prévisions de tonnages à réceptionner à Romainville / Bobigny en 2030

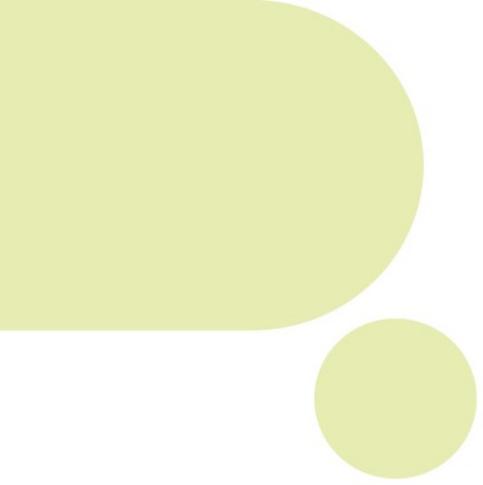
En 2030, les gisements à réceptionner sur le site à Romainville / Bobigny seront de l'ordre de :

- 335 400 t/an d'OMR c'est-à-dire 260 kg/hab/an pour 1,29 million d'habitants
- 38 700 t/an de biodéchets c'est-à-dire 30 kg/hab/an pour 1,29 million d'habitants
- 54 400 t/an de collectes sélectives multimatériaux c'est-à-dire 40 kg/hab/an pour 1,36 million d'habitants

Flux	Capacité de réception de la future installation
Ordures ménagères résiduelles	350 000 tonnes
Collectes sélectives multimatériaux	60 000 tonnes
Déchets alimentaires	40 000 tonnes
Apports volontaires en déchèterie	15 000 tonnes
Apports volontaires en ressourcerie	500 tonnes

Les échanges lors de la concertation préalable

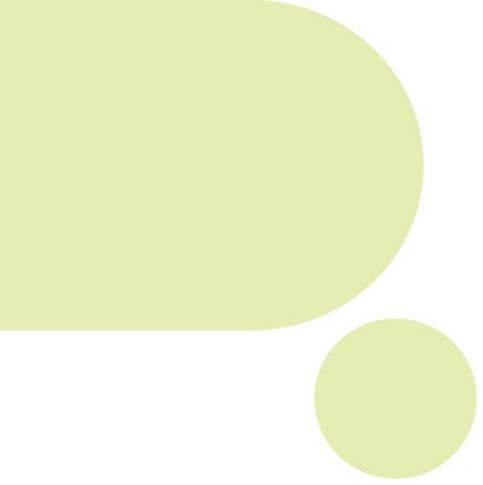
- Plusieurs lectures des **hypothèses de population** existent représentant un différentiel d'environ 130 000 habitants (*soit environ 2% et un différentiel d'environ 30 000 tonnes à comparer avec les 2,3 millions de tonnes de déchets traités par le Sycatom*).
- Les **ratios de déchets** à traiter par le Sycatom à l'horizon 2030 envisagés par les différents acteurs divergent également.
- **L'ambition** vis-à-vis du développement des collectes sélectives multimatériaux et des biodéchets est **partagée** mais des avis divergent sur le **calendrier de sa mise en œuvre**.
- La réussite de la politique de **gestion des biodéchets** dépend directement de la mise en œuvre du tri à la source, de l'adhésion des habitants et de la généralisation de l'expérimentation en cours sur le territoire.
- **L'extension des consignes de tri à tous les plastiques** doit être accompagnée dans le cadre de la politique de prévention et des actions **d'information et de sensibilisation** pour améliorer les performances de tri.



Intervention

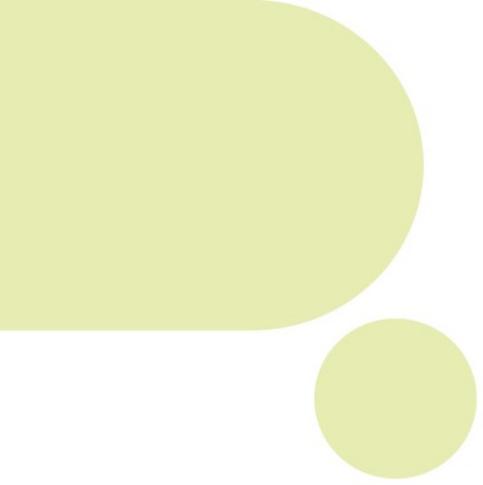
Sophie Deschiens

*Déléguée spéciale à l'économie circulaire
Conseil régional d'Ile-de-France*



Intervention

Francis Redon
Président
Environnement 93

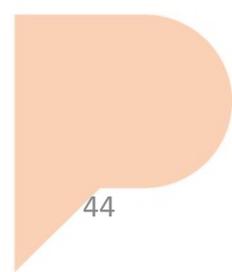


Intervention

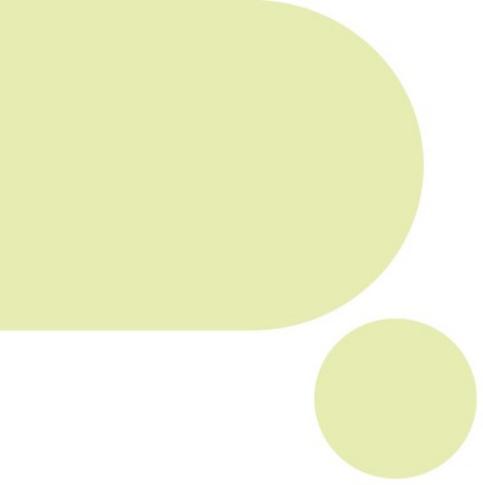
Flore Berlingen
Directrice
Zero Waste France



Echanges



3 SOLUTIONS TECHNIQUES PROPOSÉES POUR LE PROJET



SOLUTIONS TECHNIQUES ENVISAGÉES DANS LE CADRE DU PROJET



Interventions du Sycdom

Pierre Hirtzberger

Directeur général des services techniques

Catherine Boux

*Directrice générale adjointe en charge de l'exploitation et
de la prévention des déchets*

Reconstruire le centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny

Enjeux de la future installation par rapport à la stratégie de gestion des déchets du Syctom :

- doter le bassin versant de Romainville d'une **installation de traitement de proximité**, afin de réduire le transport des OMR (principe de proximité),
- répondre à **l'évolution des besoins de traitement** des déchets (extension des consignes de tri, organisation de la collecte des biodéchets...),
- s'intégrer dans le réseau des installations du Syctom (en tenant compte de **leurs capacités de traitement à venir**).

Solutions techniques envisagées par type de déchets réceptionnés

- Reconstruction du **centre de tri des collectes sélectives multimatériaux** (avec augmentation de sa capacité)
- Création d'un **équipement pour les déchets alimentaires** (accueil, préparation, transfert)
- Développement de l'activité de **déchèterie**
- Création d'une **ressourcerie** / atelier de réparation
- Evolution de **l'installation de réception des ordures ménagères résiduelles** (3 solutions envisagées)

Solution envisagée pour traiter les collectes sélectives multimatériaux

Déchets concernés : collectes sélectives d'emballages (hors verre) et journaux-magazines.

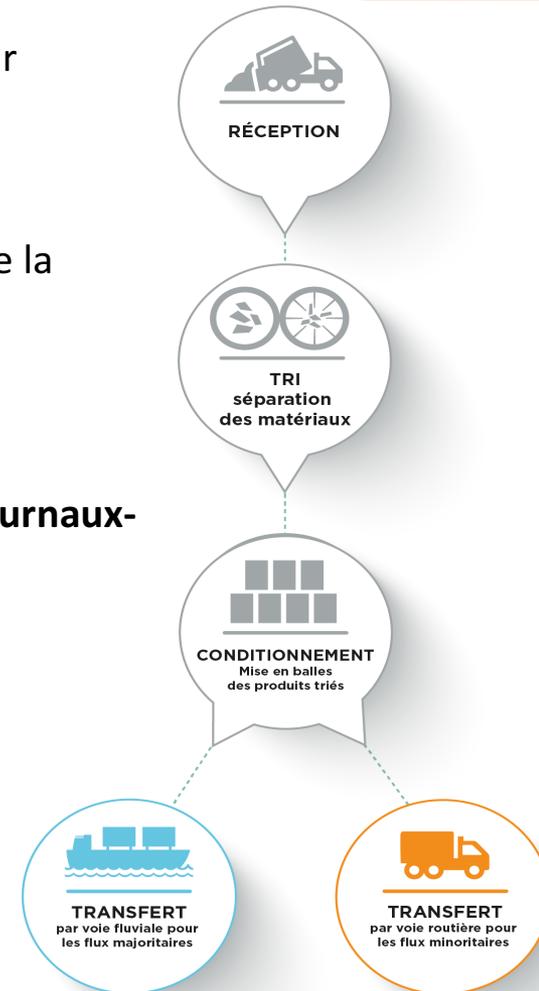
Rôle d'un centre de tri : Trier par matériaux et les conditionner pour leur permettre de rejoindre les filières de recyclage.

Flux entrants : 60 000 tonnes par an

→ augmentation de la capacité de la chaîne de tri (dimensionnement de la chaîne actuelle = 45 000 t/an)

Volonté de maintenir les emplois sur site : 94 emplois conservés.

La majeure partie des flux sortants sera évacuée par la voie fluviale (journaux-magazines et plastiques notamment).



Solution envisagée pour gérer les déchets alimentaires

Déchets concernés : Déchets organiques collectés séparément.

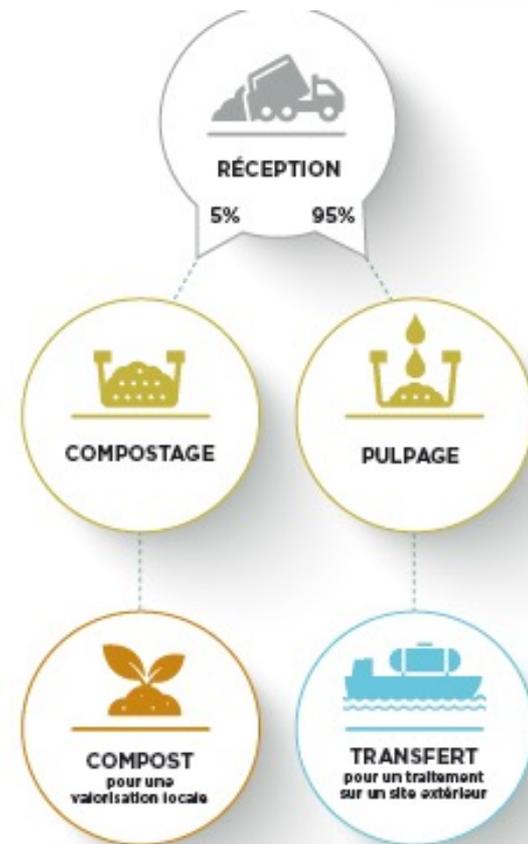
Flux entrants : 40 000 tonnes de déchets alimentaires par an

- Pour 95% du gisement : production d'une **pulpe sur site** pour transfert vers **un site de traitement externalisé** de méthanisation ou de compostage
- Pour 5% du gisement : **compostage** sur site pour répondre aux besoins du territoire (environ 1 000 tonnes de compost normé)

Transfert par la voie fluviale assurée dans des **conteneurs citernes étanches**.

Emploi : 10 postes créés

Sur le territoire : expérimentation de collecte de déchets organiques lancée pour 3 ans sur le quartier du Bas-Pays à Romainville.



Solution envisagée pour gérer les apports volontaires en déchèterie

Déchets concernés : apports volontaires des particuliers résidants sur le territoire du Sycotm = bois, ferrailles, tout venant, gravats, déchets verts, D3E, déchets diffus spécifiques...

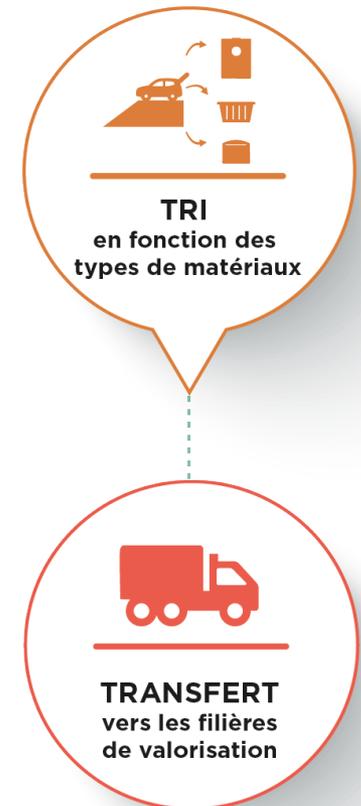


La déchèterie : espace aménagé, gardienné et clôturé.

→ Dépôt gratuit de l'ensemble des déchets **qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature.**

Flux entrants : 15 000 tonnes par an

Emploi : 5 postes maintenus



Solution envisagée pour gérer les apports volontaires à la ressourcerie

Flux concernés : objets susceptibles d'être réemployés ou réparés : petits électroménagers, meubles, textiles, luminaires ...

Flux entrants : 500 tonnes d'objets par an

Les activités d'une ressourcerie :

- **Accueil et sensibilisation** : opérations ciblées pour accroître la performance du geste de tri
- **Collecte** : apport volontaire et détournement des dépôts à la déchèterie
- **Diagnostic** : possibilité de réparer ou non les objets, évacuation vers d'autres filières le cas contraire
- **Reconditionnement / nettoyage / réparation** : plusieurs types d'ateliers = couture, électronique, mécanique, menuiserie

Exutoires : vente externalisée vers des points dédiés sur le territoire



Impacts :

- Participation au réemploi, donner une seconde vie aux objets
- Développement du recyclage et des activités de sensibilisation
- Participation aux actions de réinsertion professionnelle
→ Connexion aux réseaux locaux, encouragement du recrutement local dans une dynamique sociale forte
- Participation au développement des métiers du réemploi

Emploi : 10 postes créés

Les échanges lors de la concertation préalable

Collectes sélectives :

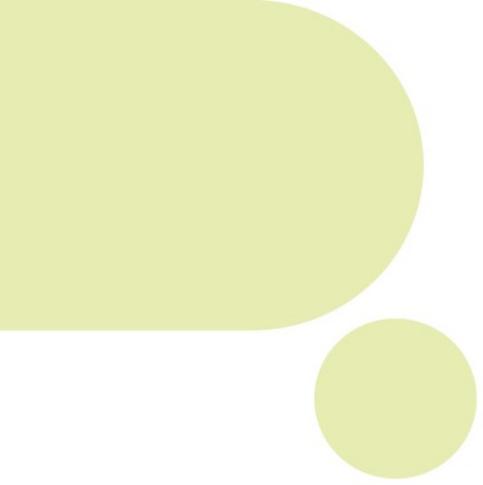
- Maintien des emplois, y compris durant le chantier → Continuité de service à assurer dans le phasage des travaux
- Amélioration des performances du geste de tri à poursuivre (notamment dans le cadre de l'extension des consignes de tri à tous les plastiques)
- Actions de sensibilisation à poursuivre et développer

Déchets alimentaires :

- Soutien du Syctom au développement de la collecte sélective des déchets alimentaires et suivi des expérimentations en cours (arbitrage à venir sur la généralisation)
- Maîtrise des nuisances en zone urbaine dense

Ressorcerie :

- Visibilité pour faire de cette nouvelle activité une réelle vitrine de l'économie circulaire mise en œuvre sur le territoire
- Espace de vente à prévoir sur un lieu de grande fréquentation (en centre-ville)



SOLUTIONS TECHNIQUES ENVISAGÉES POUR LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Solution OMR n°1 : Modernisation du site

Présentation :

- Réception des bennes d'ordures ménagères
- Transfert par la voie fluviale

Flux entrant : 350 000 tonnes d'OMR par an

Processus :

- **Réception** des OMR
- **Conditionnement des OMR** dans des conteneurs grâce à des compacteurs sur le site à Romainville
- **Transfert par la voie fluviale des conteneurs chargés sur des barges**, vers les autres centres du Sycotom ou des centres alentours depuis le port situé sur la parcelle dite de Mora-Le-Bronze à Bobigny



Compacteur

Flux sortant : 350 000 tonnes d'OMR en conteneurs.

Emploi : 20 postes maintenus



Solution OMR n°2 : Optimisation de la logistique urbaine

Présentation :

- Réception des bennes d'ordures ménagères résiduelles
- Séchage d'une grande partie des OMR permettant l'optimisation du transfert
- Constitution d'un stock tampon pour une partie du flux
- Transfert par voie fluviale

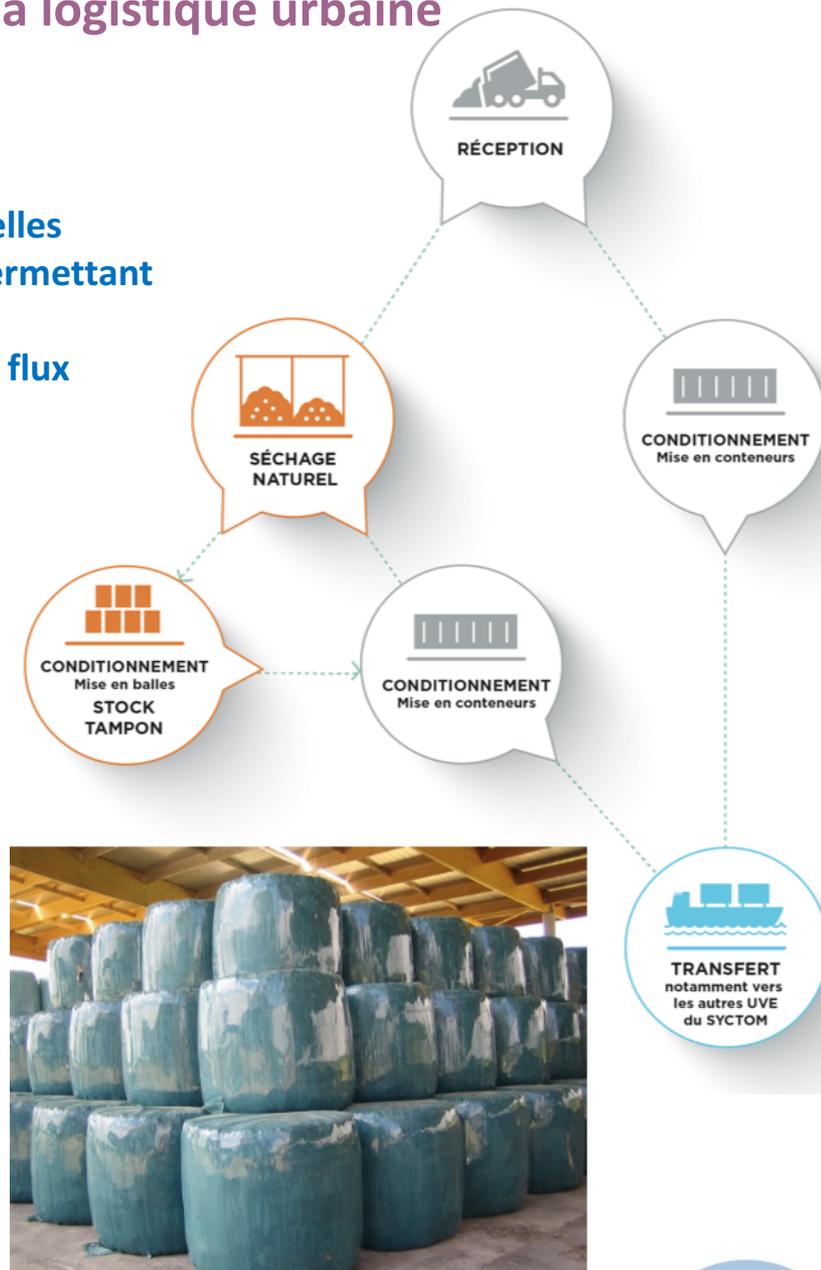
Flux réceptionné : 350 000 tonnes d'OMR par an

Flux séché : 250 000 tonnes d'OMR par an

Objectif du séchage = réduire la quantité d'eau contenue dans les déchets et stabiliser la matière afin de :

- Réduire la masse de déchets à transporter (*optimisation du transport*)
- Réduire la masse de déchets à traiter dans les unités de valorisation énergétique et optimiser le fonctionnement
- Permettre un stockage tampon sans nuisances pendant une durée limitée sur site
- Garantir un transport par voie fluviale en zone urbaine dense (maîtrise des odeurs et suppression des jus).

25 emplois : 20 postes maintenus et 5 postes créés



Solution OMR n°3 : Traitement partiel

En complément de la solution n°2

- Préparation de combustibles solides de récupération (CSR) à partir d'une partie du flux d'OMR séchées
- Implantation d'une chaufferie CSR d'appoint à la géothermie
- Transfert par voie fluviale des produits séchés non valorisés sur site

Fonctionnement de la chaufferie CSR :

- Combustion des CSR
- Récupération de la chaleur
- Turbinage de la vapeur
- Traitement des fumées

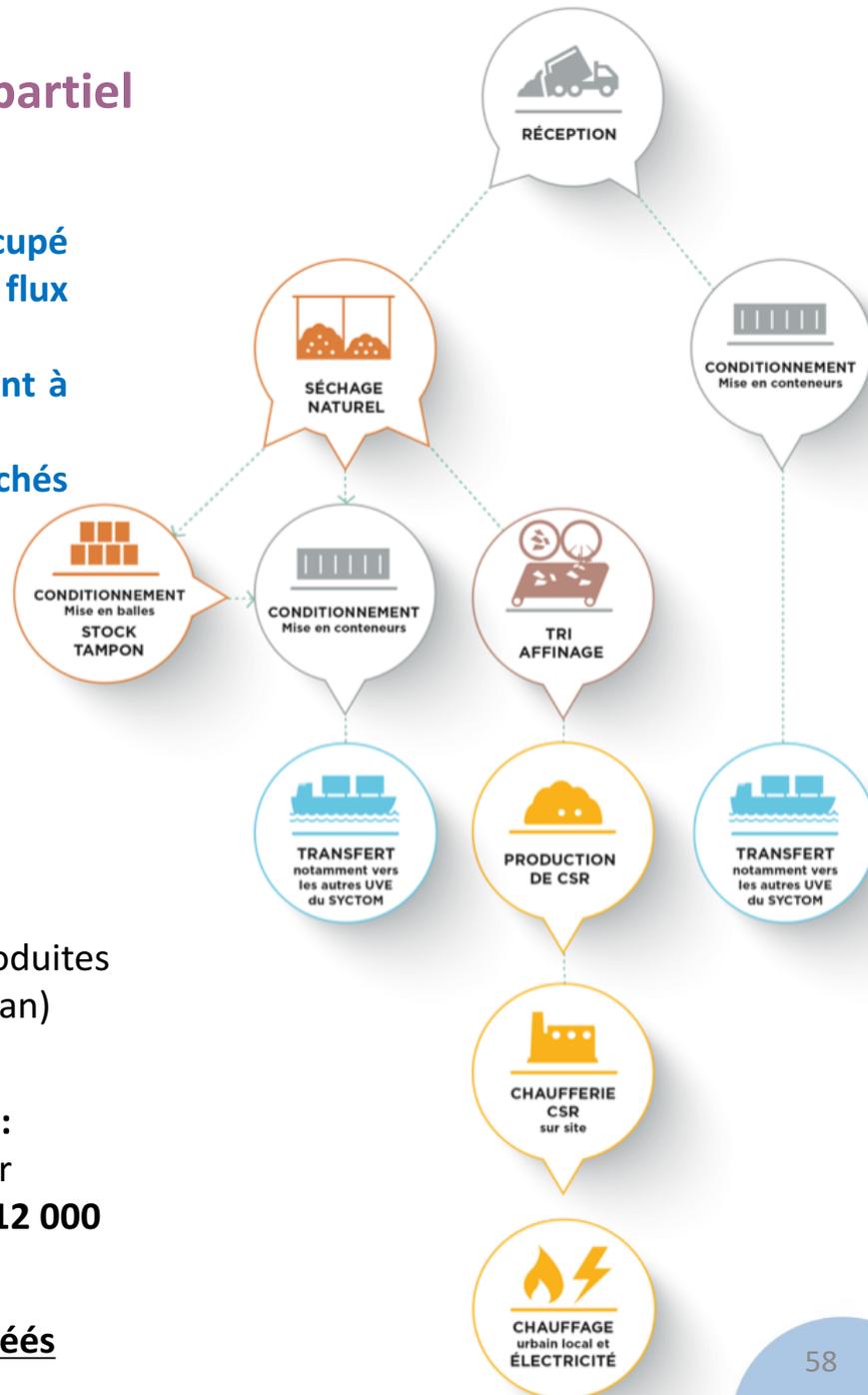
Dimensionnement de la chaufferie CSR :

- Capacité annuelle : 44 000 tonnes de CSR (produites à partir de 66 000 tonnes d'OMR séchées par an)
- Puissance de 25MW

Valorisation matière et valorisation énergétique :

- Energie produite : 142 000 MWh/an de chaleur
- Production thermique : **couverture d'environ 12 000 équivalents logements par an**

50 emplois : 20 postes maintenus et 30 postes créés



Les échanges lors de la concertation préalable

Consensus sur l'importance de rénover un centre de transfert aujourd'hui vétuste et de favoriser le recours à la voie fluviale pour le transfert des déchets résiduels.

Procédé de séchage (solution n°2) :

- Interrogations sur le fonctionnement du procédé et sur les retours d'expérience de ce type d'installation.

Préparation de CSR (solution n°3) :

- Débat sur l'opportunité et sur le procédé de préparation des CSR.
- Interrogation sur le type de déchets à partir desquels peut être produit du CSR (déchets résiduels après mise en place des collectes sélectives / tri à la source) et sur la destination du CSR (chaufferies / cimenteries).

Chaufferie CSR d'appoint (solution n°3) :

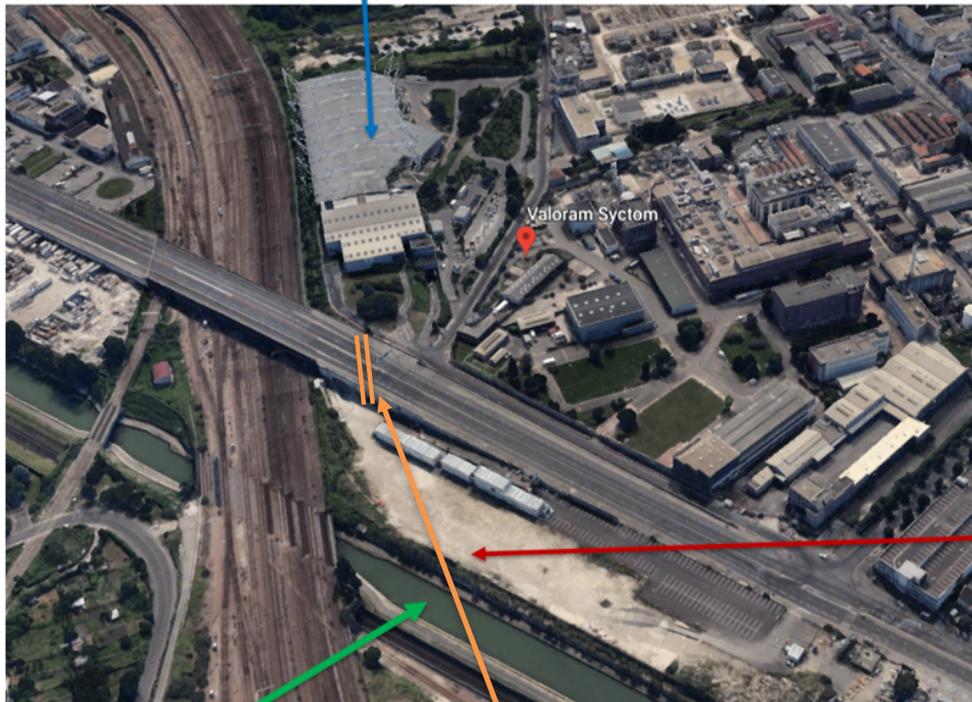
- Débat sur l'opportunité d'une chaufferie CSR sur le territoire.
- Questions sur les impacts environnementaux et sur la différence entre chaufferie CSR et incinération.



LOGISTIQUE FLUVIALE ET INTÉGRATION URBAINE

Le recours au transport fluvial dans le cadre du projet

Parcelle située à Romainville



Parcelle
située
Bobigny

Canal de l'Ourcq

Connexion déjà existante entre les deux parcelles
grâce à la création d'un passage inférieur sous l'ex-RN3

- Forte expérience du Syctom en matière de transport fluvial
- Site implanté à **proximité de la voie d'eau** : le Canal de l'Ourcq
- Canal de l'Ourcq **sous-exploité**
- **Opportunité** pour le Syctom de recourir au transport fluvial

Création d'un port sur la parcelle située à Bobigny

Amplitude de fonctionnement du port : **6h à 20h** (amplitude maximale, prévue dans le cadre de la solution n°1 « modernisation du site »).

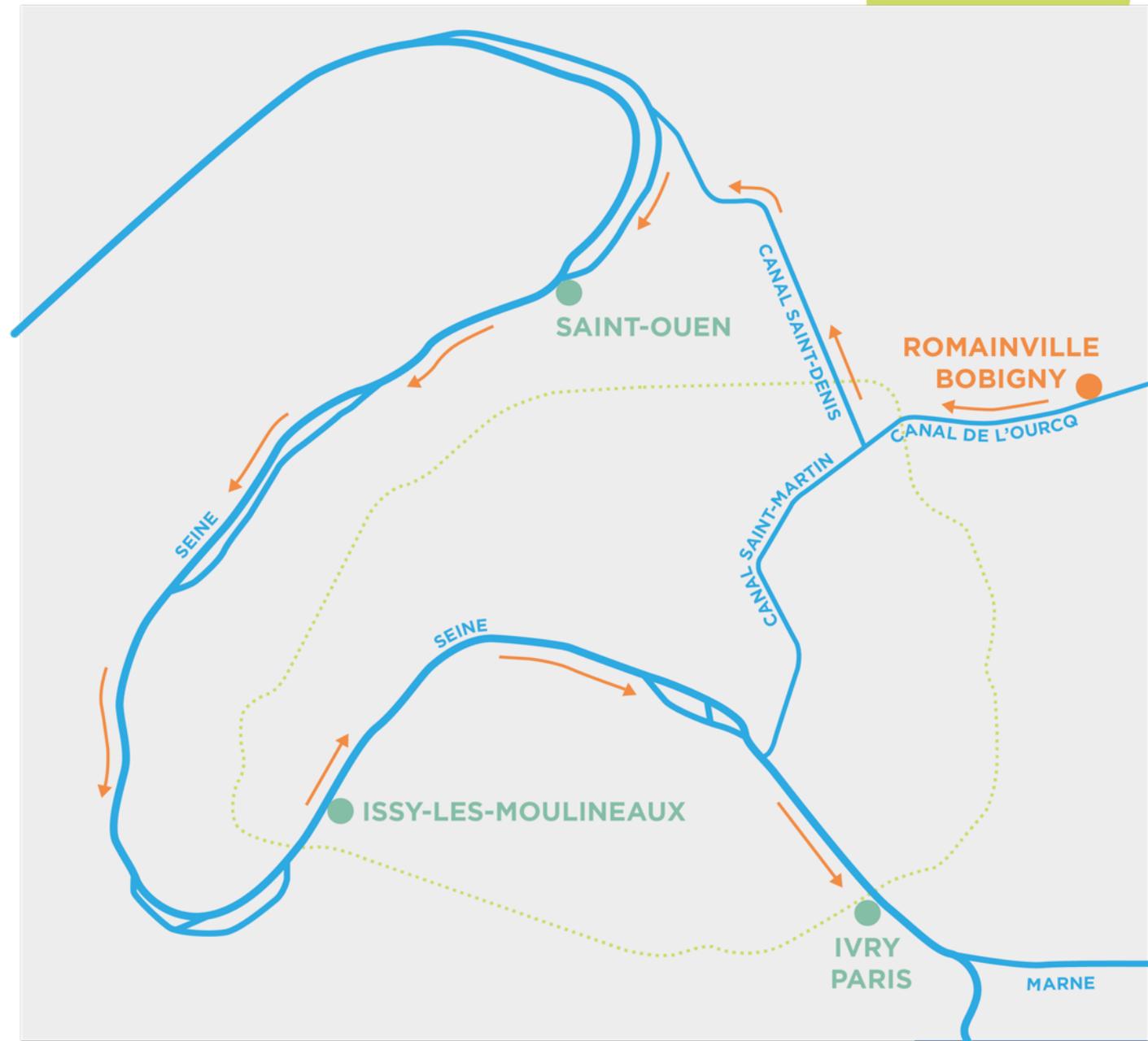
→ En moyenne, **entre 20 et 30 barges par semaine** en fonction de la solution étudiée.

→ **Entre 13 710 et 20 340 camions évités sur les routes par an en moyenne** en fonction de la solution retenue pour le projet.

Le parcours des barges

Trajets envisageables des barges pour rejoindre les 3 UVE du Sycotm situées à Ivry, à Saint-Ouen et à Issy-les-Moulineaux

Trajet type pour rejoindre la Seine :
Depuis le Canal de l'Ourcq, passage par le Canal Saint-Denis



Architecture remarquable d'un site industriel dans une zone multi-usages



Projection de la rénovation de l'installation à Saint-Ouen



Le centre de tri à Paris XV



L'installation « Isséane » à Issy-Les-Moulineaux

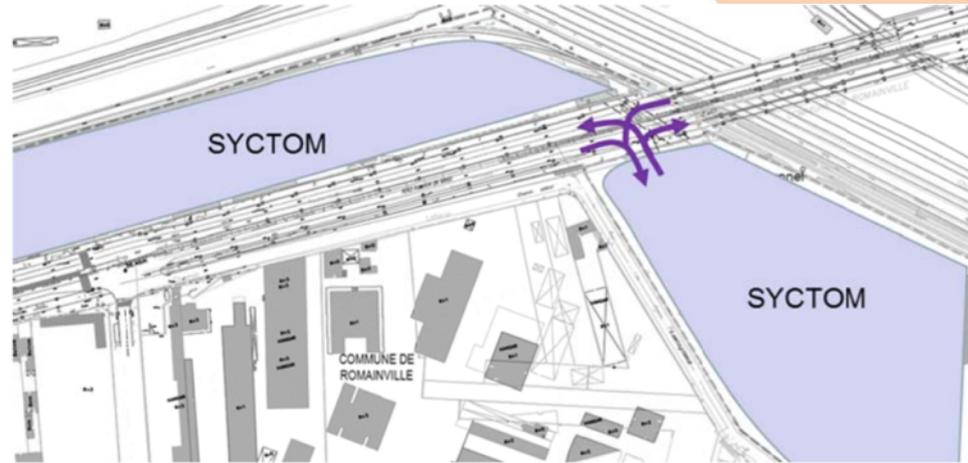
Le Sycotom veillera à ce que l'architecture de la future installation s'inscrive dans un **environnement urbain qui aura été fortement renouvelé en 2023** par de nouveaux bâtiments d'activités, plus de logements, de nouvelles infrastructures de transports....

Réflexion autour d'un nouvel accès au site via l'ex-RN3

Constat situation actuelle : problématique de circulation sur le réseau local, déjà chargé.

→ **Objectif du projet : éviter le transit de camions via le réseau routier local** et notamment le passage au travers du quartier.

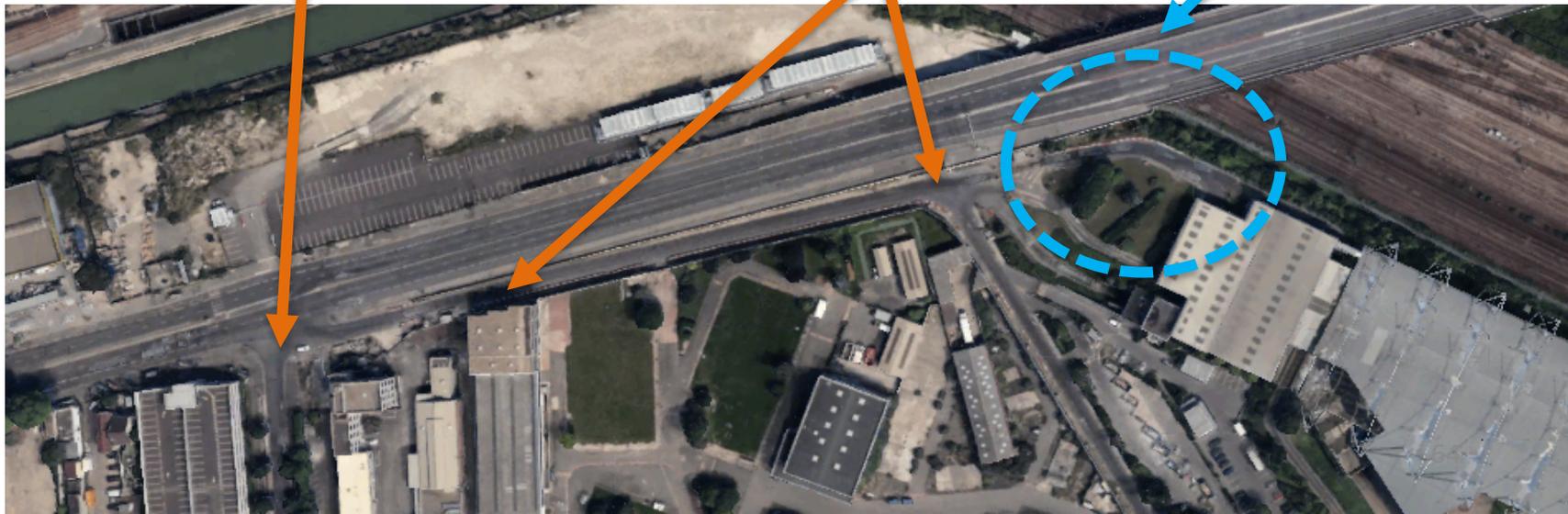
→ Projet compatible avec l'évolution des infrastructures de transports de la zone : T-Zen 3, Carrefour de la folie...

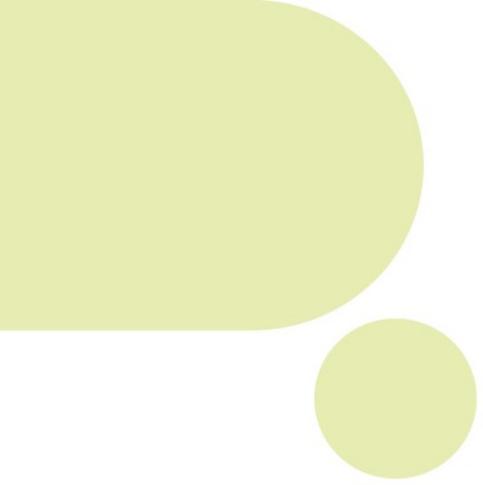


Carrefour de la commune de Paris

Chemin latéral

Création d'un carrefour





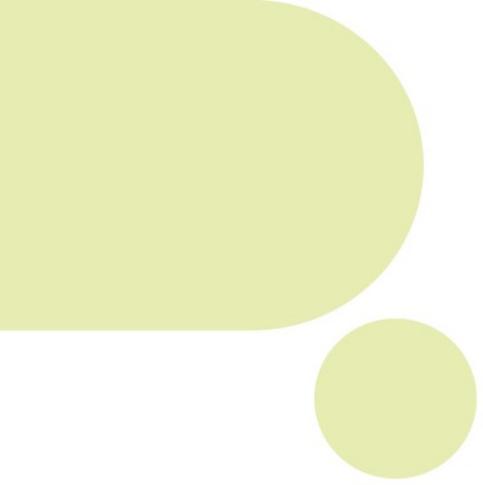
COMPARATIF DU PROJET SELON LES SOLUTIONS PROPOSEES

Comparatif du projet selon la solution retenue

	Projet avec Solution 1 “Modernisation du site”	Projet avec Solution 2 “Optimisation de la logistique”	Projet avec Solution 3 “Traitement partiel”
Emplois	159 emplois	164 emplois	189 emplois
Nombre de barges utilisées par an	1 502 barges	1 087 barges	952 barges
Nombre de camions évités par an	20 340 camions évités	15 390 camions évités	13 710 camions évités
Coûts	255 millions d’euros	286 millions d’euros	338 millions d’euros

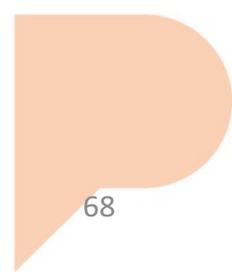
Les échanges lors de la concertation préalable

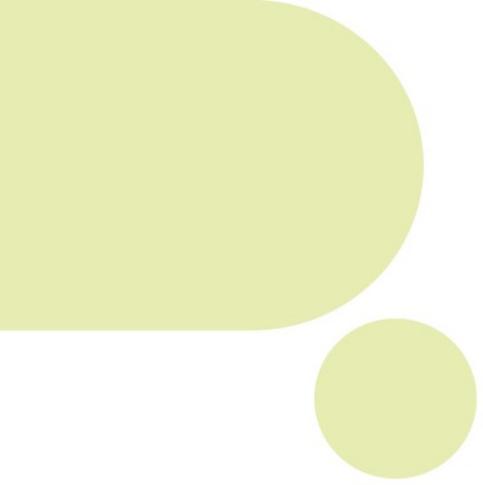
- **Fortes attentes en matière d'architecture et d'intégration urbaine** alors que l'environnement urbain aura été fortement renouvelé, que de nouveaux bâtiments auront été conçus (par exemple dans le cadre des concours de la Métropole du Grand Paris) et que le site se trouve à proximité immédiate du Canal de l'Ourcq.
- Nécessité de prendre en compte les **évolutions du schéma des circulations** aux abords du site (nouvelle configuration de l'avenue Gaston Roussel à Romainville, projet de bus à haut niveau de service « T-Zen 3 »...).
- Préférence de certains riverains pour la couverture du chemin de halage plutôt que pour le dévoiement par des passerelles pendant les heures de fonctionnement du port.
- Echange sur le **bilan environnemental** du projet. Celui-ci sera élaboré conjointement avec l'opérateur qui aura été désigné par le Syctom à l'issue de la phase de consultation des entreprises.



Intervention

François Mouthon
Président
Arivem



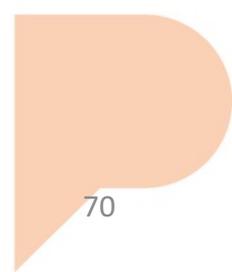


Intervention

Assoumany Mlachahahé
Représentant du personnel - Valoram



Echanges



4 LES PROCHAINES ETAPES

Les prochaines étapes

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

à Bobigny



7 nov.
2017

13 nov. 5 déc.
2017

Décembre
2017

Fin déc.
2017

2018

PUBLICATION DU BILAN
du garant par la CNDP et le Sycotm



PHASE DE CONSULTATION
des entreprises par le Sycotm

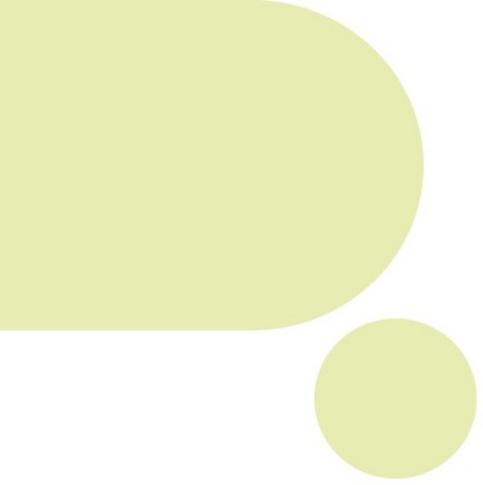


ÉLABORATION DU BILAN
de la concertation par le garant



**ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA DÉMARCHE
ET CHOIX DU PROGRAMME**
pour le projet par le Sycotm en Comité syndical





S'exprimer et participer



**S'exprimer et participer sur le site internet du projet
jusqu'au 13 novembre 2017 :**

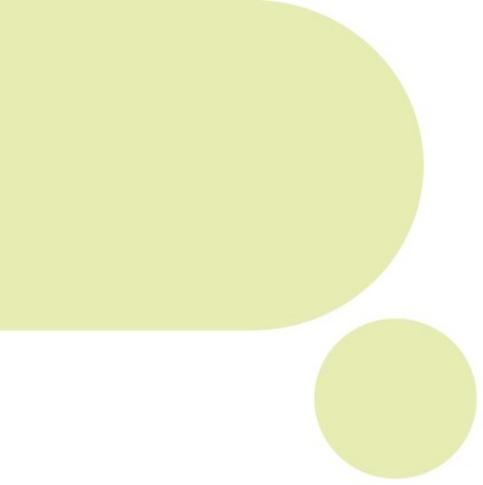
www.projet-romainville-bobigny.syctom.fr

Contactez l'équipe projet du Syctom :

projetromainvillebobigny@syctom-paris.fr

Contactez le garant de la concertation, Jacques Roudier :

garant.romainville@gmail.com



Merci de votre attention